



DOSSIER DE PRESSE

# Inauguration du Parc Relais Tamaris à La Seyne-sur-Mer

Mardi 31 octobre 2017 à 10h

*844, corniche Michel Pacha – 83500 La Seyne-sur-Mer*



© Olivier Pastor

Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / [agiudici@tpmed.org](mailto:agiudici@tpmed.org)

## Un nouveau Parc Relais (P+R) Tamaris à La Seyne-sur-Mer :

Les clients du réseau Mistral bénéficient désormais d'un nouveau parc relais dans le quartier de Tamaris. D'une capacité de 110 places de stationnement automobile (dont 4 pour les Personnes à Mobilité Réduite) et 24 places de stationnement vélos (dont 16 sécurisées), ce nouvel équipement, situé à proximité immédiate de l'embarcadère de Tamaris, s'adresse plus particulièrement aux utilisateurs des lignes : maritime 18M (Toulon-Tamaris-Sablettes) et terrestres 82 (Gare de La Seyne-Mont des Oiseaux/Bar tabac) et 83 (Léry-Les Sablettes). Ces lignes permettent notamment de rejoindre Toulon, la gare de La Seyne, le quartier des Sablettes ou la zone des Playes.

2

Sécurisé et équipé de caméras, le P+R Tamaris offre une solution multimodale adaptée pour améliorer le stationnement dans le quartier, en complément notamment du parking des Sablettes. Les usagers du réseau Mistral peuvent désormais facilement y stationner puis sortir du P+R grâce à leur titre de transport (validé dans l'heure précédente).

Le P+R Tamaris a été réalisé par TPM sous la maîtrise d'œuvre de la ville de La Seyne-sur-Mer.

### *Horaires d'ouverture*

*Ouvert 7 j/7 (sauf le 1<sup>er</sup> mai)*

*De 5h30 à 21h30 du lundi au jeudi et le dimanche*

*De 5h30 à 1h les vendredis et samedis*

### Un aménagement de 5600 m<sup>2</sup>

- Création d'un parc de stationnement sécurisé de **114 places dont 3 PMR réservées** aux usagers du réseau Mistral et 24 places de stationnement vélos dont 16 places sécurisées
- Pré équipement pour la **recharge de véhicules électriques** prochainement
- Construction d'un local technique et d'un **local à vélo sécurisé de 20 m<sup>2</sup>**
- **Intégration paysagère** : conservation des arbres existants, utilisation réduite des revêtements à liant hydrocarboné
- Vidéosurveillance et éclairage public
- Création d'une voie nouvelle à sens unique reliant la Corniche Michel Pacha et la rue Auguste Plane



## Les travaux

- Démarrage des travaux : janvier 2017
- Mise en service : septembre 2017
- Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage déléguée : ville de La Seyne-sur-Mer
- Entreprises :
  - Voierie et réseaux divers : Groupement SVCR / BTPGA
  - Eclairage public : PROVELEC
  - Aménagement paysager : MANIEBAT
  - Charpente métallique : RCB2
  - Mobilier urbain : MIDITRACAGE
  - Signalétique : MIDITRACAGE
  - Vidéosurveillance : GRAND SUD ALARME
  - Domotique : XEROX
- Coût total des travaux : 960 000 euros TTC dont 47 000 euros TTC pour la création des accès.

3

## Financements

TPM : 816 000 euros TTC (85%)

La Région PACA (au titre du Contrat de développement) : 144 000 euros TTC (15%)

## Les Parcs Relais de l'agglomération :

Ce P+R a été réalisé dans le cadre du Schéma directeur des parkings relais établi par TPM en octobre 2010, qui prévoit 5900 places sur l'ensemble du territoire ; 4000 places ont d'ores et déjà été créées dans 16 parcs relais (dont 7 gares), afin de favoriser le transfert modal des automobilistes vers les transports en commun, et ainsi freiner l'utilisation de la voiture et diminuer le trafic routier. C'est un des principaux objectifs de la politique communautaire de transports menée depuis des années sur le territoire, à travers la mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain.

